

« Atteindre 500 000 étudiants étrangers en 2027 comme fixé est possible » (D. Hissard, Campus France)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°323974 - Publié le 06/05/2024 à 17:37

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 17/05/2024 à 09:31



© Caroline Bleux – Campus France



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

L'objectif de 500000 étudiants étrangers en France en 2027 « est atteignable, si on se maintient à une croissance de 5 % par an. Il faut rester optimiste, car nos établissements progressent dans les classements, notamment thématiques, qui sont de plus en plus regardés par les pays partenaires, ou de nouveaux classements comme sur l'impact », déclare [Donatienne Hissard](#), directrice générale de Campus France, à News Tank, le 29/04/2024.

Elle revient sur la dernière édition des chiffres clés de la mobilité étudiante publiés par l'agence le 10/04 qui montre que la croissance des étudiants étrangers en France se poursuit, mais à un rythme plus modéré : +3 % entre 2022 et 2023, contre +8 % l'année précédente.

« Le plus important est que la France reste au 6^e rang des pays d'accueil, dans un contexte où il y a de plus en plus d'acteurs et de concurrence », ajoute la DG (Directeur(ric)e) général(e).

Elle évoque plusieurs leviers pour conquérir de nouveaux publics, notamment en provenance de l'Asie : « réfléchir

aux maquettes », « proposer de courts séjours pour favoriser la découverte » ou encore « mettre mieux en avant nos cursus en anglais ».

À savoir si elle craint une baisse des moyens de l'agence dans un contexte d'économies, elle indique : « Comme tous les opérateurs, Campus France devra faire sa part. Nous allons voir comment adapter notre calendrier d'événements à ce nouveau contexte, notamment en promotion. Cela veut dire par exemple organiser une rotation dans certains grands salons mondiaux qui sont très coûteux ».

Le retour à une situation post-covid « plus normale »

Le nombre d'étudiants internationaux en France continue de progresser en 2022-2023, mais moins rapidement (3 % contre 8 % l'année précédente), et surtout moins que certains voisins européens : faut-il s'en inquiéter ?

« Une moyenne mondiale boostée par de nouveaux arrivants »

C'est une tendance qui semble plutôt logique et assez générale. Nos concurrents ont vu comme nous ce rebond postcovid très fort, parfois différé du fait de l'épidémie. On revient à une croissance plus « normale », tout comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne.

Il est vrai que si on regarde sur un temps plus long, 2017 à 2022, la France connaît une croissance moins forte pour la mobilité diplômante (hors échange) : c'est +18 % contre +25 % au niveau mondial. Mais cette moyenne mondiale est boostée par le

contexte de nouveaux arrivants sur le marché, qui partent de plus bas et donc ont des croissances faramineuses ! J'appelle toujours à prendre ces chiffres avec des pincettes, car il y a des différences de méthodologie entre pays. Certains incluent les résidents dans leurs chiffres de mobilité...

Le plus important est que la France reste au 6^e rang des pays d'accueil, dans un contexte où il y a de plus en plus d'acteurs et de concurrence. Il faut aussi regarder l'effort réel que cela demande. La France qui compte 9 % d'étudiants étrangers parmi ses étudiants est plus internationalisée que les États-Unis, dont le million d'étudiants étrangers représente en fait 5 % de sa population étudiante...

Vous pensez donc que l'objectif de parvenir à 500000 étudiants étrangers en 2027 comme fixé par le plan Bienvenue en France est possible ?

Il est atteignable, si on se maintient à une croissance de 5 % par an. Il faut rester optimiste, car nos établissements progressent dans les classements, notamment thématiques qui sont de plus en plus regardés par les pays partenaires, ou de nouveaux classements comme sur l'impact. Et puis les choses évoluent assez vite dans ce paysage. Les étudiants chinois reviennent sur le marché, et on ne sait pas encore comment ils vont se répartir. Nous avons des atouts objectifs comme notre place dans les projets européens. Je reste donc confiante.

L'Asie et l'Océanie sont une cible stratégique, mais encore trop peu d'étudiants en provenance de ces régions : ça ne marche pas ?

Cette région fait en effet partie des objectifs prioritaires du Gouvernement ; et nous consentons d'importants efforts pour cela. L'envie de coopérer est là. Nous avons un événement ce matin autour de l'Indonésie, et 55 établissements participaient ; les deux dernières tournées de Campus France en Chine font partie des gros succès... Ensuite, on ne part pas de zéro. Il y a 25000 étudiants chinois en France, c'est la 3^e nationalité la plus représentée. On peut aussi citer les Vietnamiens. Mais il y a aussi des pays où nous n'attirons pas encore assez, comme l'Inde, l'Indonésie, ou des pays plus émergents comme le Sri Lanka ou le Népal.

« 25000 étudiants chinois en France »

Quels leviers activer alors ?

Il y a une combinaison de choses à faire : les marchés asiatiques sont sensibles aux classements donc il faut communiquer beaucoup dessus. Nous devons aussi combattre l'idée reçue selon laquelle parler français est impératif pour étudier en France, et donc mettre mieux en avant nos cursus en anglais.

Il faut réfléchir à nos maquettes : des classes internationales avec l'Inde permettant à des étudiants indiens de venir dans un établissement français pour une année « préparatoire » qui combine du F.I.E. (Français Langue Étrangère) et de l'enseignement disciplinaires, et validant l'inscription dans un cursus de licence ou bachelor. Cela permet de leur proposer un parcours en quatre ans, équivalent au format bachelor chez eux.

Il faut aussi proposer de courts séjours pour favoriser la découverte, comme des séjours autour d'un professeur en particulier ou d'une thématique. Et nous avons une carte à jouer en nous présentant comme porte d'entrée vers des programmes européens.

Vous soulignez une tendance de certains pays, jadis très ouverts, à réguler davantage l'accueil d'étudiants internationaux (Canada, Pays-Bas, Australie, Royaume-Uni, etc.) : comment l'expliquez-vous ?

Cela touche un certain nombre de grands pays d'accueil, mais pas tous, et pour des raisons qui consistent parfois à corriger un certain nombre de dérives. Le Canada explique ainsi vouloir fermer les vannes en raison des problèmes de logement. Il revient aussi sur une politique très libérale, voir un peu toxique, qui consistait à sous-traiter à des agents intégrateurs le soin de remonter des dossiers, et qui a conduit à faire du chiffre plutôt que de la qualité.

Les Néerlandais aussi évoquent les problèmes de logement, et pointent quelques chiffres qui interrogent : le fait qu'à certains endroits, 75 % des enseignements ne sont pas en langue nationale. Un certain nombre de décisions sont des corrections par rapport à une situation de fond qui reste la hausse du nombre d'étudiants en mobilité.

Cela n'a donc pas à voir avec la question de l'immigration, comme cela a pu se poser en France fin 2023 ?

« Les étudiants en mobilité ne sont pas des filières majeures d'immigration »

C'est en effet indépendant du débat sur l'immigration qui est complexe dans nos démocraties vieillissantes. Il y a dans ces cas, des raisons techniques plaidant pour une sélectivité. Ensuite, sur le sujet immigration, comme nous l'avons connu en décembre 2023, il y a des crispations et c'est d'autant plus dommageable qu'il faut sortir le sujet des étudiants internationaux de ce débat, ou l'envisager d'une façon plus lucide et sereine.

Les étudiants en mobilité sont des gens qualifiés, qui ne viennent pas tous chercher une situation, mais qui sont une chance pour l'enseignement supérieur et la France en général. Ils ne sont pas des filières majeures d'immigration. Il faut aussi les envisager par rapport à nos besoins de qualifications dans un contexte de baisse démographique qui va s'accélérer dans les années à venir.

Vous vous sentez un devoir de porter ce plaidoyer ?

L'internationalisation est une réalité pour l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) français, et les acteurs n'imaginent d'ailleurs pas de faire sans : tous sont convaincus de l'utilité des chercheurs étrangers, de l'importance d'exposer notre système à d'autres modes de pensée, d'autres talents. Mais il y a une forme de méconnaissance dans le grand public et peut-être la classe politique de ces réalités. Nous avons collectivement, Campus France et les établissements, un devoir d'expliquer davantage ou mieux ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.

Pour revenir à ces pays qui régulent le nombre d'étudiants étrangers, la France peut-elle en « tirer parti » et comment ?

Il peut se créer quelques effets d'aubaine en effet. Les Néerlandais ont eu des directives fermes sur une priorité donnée aux mobilités sortantes plus qu'entrantes, ce qui nous a amenés avec la Nuffic (équivalent de Campus France) à faire un plan d'action pour accueillir plus d'étudiants néerlandais en France. Cela va dans le sens d'avoir plus de mobilités diplômantes d'étudiants européens en parallèle des mobilités d'échanges.

Ensuite, sur un pays comme le Nigeria, il est probable que la politique britannique plus restrictive mette un coup d'arrêt. La France a déjà investi un effort de promotion sur ce pays, et gagne des places donc à voir si on tire parti de ce contexte.

Pourrait-il y avoir un « effet JOP (Jeux olympiques et paralympiques) de Paris » en termes d'attractivité : en faites-vous un levier de communication ?

S'il y a un effet JOP, il ne sera pas sur la campagne en cours. Mais nous espérons en effet que ce grand événement sera un moment de rayonnement et d'attractivité pour la France, avec une image de jeunesse, de dynamisme, et une démonstration de notre capacité d'organisation, de modernité, ce qui ne peut que converger avec ce que nous faisons. Nous essayons d'en tirer parti : nous mettons en avant des sportifs de haut niveau, avec Tony Parker par exemple, et notamment via nos alumni. Nous allons aussi faire le point sur l'ensemble de l'offre de formation et dispositifs pour les sportifs de haut niveau, car on entend un intérêt qui remonte des espaces Campus France.

Le 15/05 aura lieu la seconde édition de France Alumni day : quelle sera la tonalité de cet événement ?

L'événement sera structuré comme en 2023, car cela s'était bien passé et il faut installer l'événement. Une grande soirée aura lieu au Quai d'Orsay avec le ministre Franck Riester, et une centaine d'événements se tiendront un peu partout dans le monde pendant deux semaines organisés par des espaces Campus France ou des associations d'anciens.

Le thème de cette année c'est « talents francophones, carrières mondiales » : il s'agit de montrer en quoi faire des études en France est un atout incontestable sur un CV (Curriculum vitae), pour travailler en France, mais aussi sur son propre marché du travail et même d'un pays tiers. Nous publierons à cette occasion une enquête sur le devenir professionnel de 10000 alumni.

« Faire des études en France est un atout incontestable sur un CV »

Alors que l'État cherche à faire des économies en 2024 et 2025, craignez-vous un impact sur le budget de Campus France ou plus largement les activités liées à l'internationalisation de l'ESR ?

Je ne pense pas que l'internationalisation de l'ESR soit une cible particulière des économies à réaliser par l'État. Mais comme toutes les administrations et les opérateurs appelés à faire des économies, Campus France devra faire sa part. Nous allons notamment voir comment adapter notre calendrier d'événements à ce nouveau contexte, notamment en promotion.

Cela veut dire mieux calibrer notre présence, par exemple organiser une rotation dans certains grands salons mondiaux qui sont très coûteux - on voit que certains concurrents ne viennent à [Nafsa \(Association of International Educators\)](#) qu'une année sur deux.

Mais nous espérons pouvoir maintenir notre campagne de communication, dans le contexte de l'après loi immigration, afin de défendre nos atouts, dans un moment incertain et plus concurrentiel.

Un article du Monde évoquait récemment le cas d'une étudiante birmane acceptée à HEC bien qu'étant placée sous sanctions du fait de sa proximité avec la junte. Les établissements ESR ont-ils les moyens d'opérer ce genre de contrôles ?

C'est un sujet auquel nous sommes très attentifs. Nous faisons partie d'un projet européen qui vise à fournir à de jeunes Birmans l'occasion d'étudier dans la région Asie ou en Europe, et de s'aérer quelque temps. Mais le sujet du filtrage est important. Ce n'est pas propre aux établissements d'ESR, les [ONG \(Organisation non gouvernementale\)](#) ont eu affaire au même sujet.

Pour y faire face, il existe des « fournisseurs » qui suivent les listes de sanctions internationales et peuvent fournir des logiciels de filtrage. Cela demande bien sûr un investissement donc la question est de savoir si les autorités publiques peuvent le favoriser pour les établissements du public. Dans le cas de HEC, il me semble que c'est à leur portée. Il est en tout cas très important de faire attention au respect des droits de l'homme.



Donatienne Hissard

Directrice générale @ Campus France

Parcours

Depuis avril 2022

[Campus France](#)

Directrice générale

2018 - avril 2022

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Directrice adjointe du développement durable

2016 - 2018

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Chargée de mission mobilité externe des cadres

2012 - 2016

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Représentante permanente adjointe à Rome

2010 - 2012

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Sous-directrice de la coopération et des échanges scientifiques internationaux

2009 - 2010

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

adjointe au sous-directeur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires

2006 - 2009

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Attachée de coopération technique puis négociation multilatérale, appui à la



Campus France

Catégorie : Établissements publics

Adresse du siège

28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris France

Général

Date de création	2010
Statut	établissement public à caractère industriel et commercial (Epic)
Tutelles	Ministre des affaires étrangères et ministre chargé de l'enseignement supérieur
Implantations, dont siège	<ul style="list-style-type: none">• Paris (siège)• 5 délégations régionales à Lyon, à Marseille, à Montpellier, à Strasbourg et à Toulouse ;• 255 espaces Campus France implantés dans 124 pays au sein du réseau diplomatique français.
Missions et objectifs	Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
Présidence	Présidente du conseil d'administration : Christine Neau-Leduc (depuis mars 2022)
Direction	Directrice générale : Donatienne Hissard

Chiffres clés

Personnels	220
------------	-----

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »